



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

COMITE NATIONAL DU  
RASSEMBLEMENT POUR  
LE DEVELOPPEMENT

### COMMUNIQUE N° 004/CNRD/2022

Le Comité National du Rassemblement pour le Développement a reçu ce jour, mercredi 02 février 2022, les administrateurs des cités Chemins de Fer, de la Police, de la Douane, de la Résidence 2000, de l'imprimerie Patrice Lumumba et du domaine public maritime sur la corniche nord derrière le Camp Camayenne.

A cette occasion, il leur a été notifié que lesdits domaines sont et demeurent **propriétés de l'Etat**. Par conséquent, les administrateurs ont été mis en demeure de procéder à un transfert de gestion à l'Etat guinéen **avant le jeudi 10 février 2022 à minuit**.

Le CNRD tient à informer l'opinion nationale et internationale, que cette mesure est le début d'une série d'actions qui vont se poursuivre jusqu'à la récupération totale et définitive de tous les patrimoines bâtis et non bâtis de l'Etat.

Conakry, le 02 février 2022

Pour le Comité National du Rassemblement pour le Développement  
(CNRD)

Colonel Sadiba KOULIBALY